



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 109 (2010), p. 327-337

Philippe Mainterot

Histoire de la réattribution d'une statue égyptienne du département des Monnaies, Médailles et Antiques (BNF) à la collection Frédéric Cailliaud (1787-1869)

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724711547	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tebtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

Histoire de la réattribution d'une statue égyptienne du département des Monnaies, Médailles et Antiques (BNF) à la collection Frédéric Cailliaud (1787-1869)

PHILIPPE MAINTEROT

Bien que méconnue, la collection d'antiquités égyptiennes du département des Monnaies, Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale de France conserve quelques pièces exceptionnelles. De la riche collection constituée depuis le XVII^e jusqu'au milieu du XIX^e siècle, héritée des cabinets de curiosités, il ne reste que peu d'objets. La majeure partie fut déposée au musée du Louvre en 1907 et le restant fut entreposé dans les réserves du cabinet des Médailles où il se trouve encore. L'espace d'exposition du département des Monnaies, Médailles et Antiques ne présente quant à lui qu'un nombre très restreint d'antiquités égyptiennes, dont une statue en calcaire représentant un dignitaire de l'Ancien Empire (CM 10)¹. Jusqu'à présent, on ne disposait d'aucune information concernant l'histoire muséographique de cette pièce, si bien qu'elle a été considérée comme appartenant à la collection du comte Caylus par les conservateurs. Toutefois, de nouveaux éléments permettent de démontrer que cette statue fut en réalité rapportée d'Égypte par le voyageur nantais Frédéric Cailliaud en 1822 et vendue au cabinet des Médailles en 1824, avec l'une des plus importantes collections d'antiquités pharaoniques de la première moitié du XIX^e siècle.

Les « curiosités égyptiennes » et la constitution des collections royales

Dans la France de l'Ancien Régime, les premières antiquités égyptiennes apparaissent au sein des collections d'amateurs et de curieux aux XVII^e et XVIII^e siècles, notamment grâce au développement du commerce avec le Levant. Ces relations privilégiées avec l'Orient permirent

¹ Je remercie M. Michel Amandry, conservateur en chef, de m'avoir accordé l'autorisation d'étudier et de publier cette statue.

aux souverains, tout comme aux érudits fortunés, d'acquérir ces objets qui devaient figurer en bonne place dans leurs cabinets de curiosités ou autres «chambres de merveilles²». Le plus ancien inventaire des collections royales connu, réalisé en mai 1684, mentionne quelques antiquités pharaoniques³, mais c'est essentiellement en province et en particulier dans les cabinets du sud-est de la France que les «curiositez ægyptiennes» se répandirent par l'intermédiaire de négociants languedociens ou provençaux⁴. Parmi les collectionneurs les plus importants de cette époque, on trouve Rascar de Bagarris (1562-1620) et Nicolas-Claude Fabri de Peresc (1580-1637) à Aix⁵, le président François-Xavier Bon (1678-1761) à Montpellier⁶, Benoît de Maillet (1656-1738) à Marseille⁷ ou Esprit-Claude-François Calvet (1728-1810) en Avignon⁸. La multiplication des objets égyptiens dans leurs cabinets de curiosités suscita l'intérêt des antiquaires tels que dom Bernard de Montfaucon (1655-1741)⁹ qui fit reproduire les plus importantes pièces dans son *Antiquité expliquée* entre 1719 et 1722, constituant ainsi la base d'une histoire de l'art égyptien¹⁰. Au gré des donations, une grande partie de ces antiquités collectées par les notables provençaux aboutit dans les collections royales, notamment par l'intermédiaire du comte de Caylus (1692-1765). Les collections égyptiennes rassemblées par ce dernier ne furent pas acquises au cours d'un voyage en Égypte, mais par des achats à des voyageurs, à des membres de l'administration française en Égypte, ou bien à d'autres collectionneurs d'antiquités. Elles furent publiées par ses soins dans le *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*¹¹ entre 1752 et 1768. Au fur et à mesure qu'elles étaient dessinées et annotées, ces antiquités furent offertes à Louis XV et entrèrent au cabinet des Médailles en 1762 et en 1765¹². Elles venaient s'ajouter à un premier fonds égyptien issu de la collection de Nicolas Mahudel (1673-1747)¹³. On remarque ainsi que l'engouement pour les curiosités égyptiennes à cette époque influença progressivement la politique de constitution des collections royales, notamment grâce à l'abbé Barthélémy (1716-1795), nommé à la tête du cabinet des Médailles à partir de 1753¹⁴.

2 S. AUFRÈRE, M.-P. FOISSY-AUFRÈRE, «Le goût pour les “curiositez ægyptiennes” dans les cabinets des antiquaires provençaux avant l'expédition d'Égypte», *Égypte et Provence*, 1985, p. 181-187; J. LECLANT, «L'égyptologie avant l'expédition d'Égypte», dans P. BRET (éd.), *L'expédition d'Égypte, une entreprise des Lumières 1798-1801*, Paris, 1999, p. 121-128.

3 M. DEWACHTER, «La première liste connue des antiquités égyptiennes de la Bibliothèque du Roy (1684)», *RdE* 37, 1986, p. 164-166.

4 S. AUFRÈRE, M.-P. FOISSY-AUFRÈRE, *op. cit.*, p. 180-227. M. DEWACHTER, «L'Égypte ancienne dans les “cabinetz de raretez” du sud-est de la France aux XVII^e et XVIII^e siècles», *Hommages à CAYLUS, Recueil d'antiquités égyptiennes*,

François Daumas I, *OrMonsp* 3, 1986, p. 181-206.

5 *Ibid.*, p. 184.

6 *Ibid.*, p. 189-196.

7 *Ibid.*, p. 188.

8 S. AUFRÈRE, M.-P. FOISSY-AUFRÈRE, «Le panthéon égyptien de Calvet», *Égypte et Provence*, 1985, p. 235-254.

9 J. JESTAZ, *Bernard de Montfaucon, mauriste et antiquaire: la tentative de l'Antiquité expliquée (1719-1724)*, thèse pour le diplôme d'archiviste-paléographe, École des chartes, 1995.

10 B. de MONTFAUCON, *Antiquité expliquée et représentée en figures*, Paris, 1719, t. II, 2^e partie, pl. CXI, CXII, p. 280.

11 A. C. Ph. de Tubières, comte de CAYLUS, *Recueil d'antiquités égyptiennes*,

étrusques, grecques, romaines et gauloises, Paris, 1752-1768.

12 I. AGHION, *Caylus, mécène du roi. Collectionner les antiquités au XVIII^e siècle, Catalogue d'exposition, Bibliothèque nationale de France*, Paris, 17 décembre 2002 - 17 mars 2003, Paris, 2002; A. SCHNAPP, *La conquête du passé. Aux origines de l'archéologie*, Paris, 1993, p. 292-297; voir *infra*.

13 M. AVISSEAU-BROUSTET, «Histoire des chaouabtis et ouchebtis de la Bibliothèque nationale de France», dans J. Fr. et L. AUBERT, *Statuettes funéraires égyptiennes du département des Monnaies, Médailles et Antiques*, Paris, 2005, p. 9.

14 T. SARMANT, *Le cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale 1661-1848*, Paris, 1994, p. 127-157.

Les saisies révolutionnaires et le transfert des antiquités du cabinet de l'abbaye de Sainte-Geneviève en 1793 au cabinet des Médailles¹⁵, devenu un département de la Bibliothèque nationale, furent les derniers apports massifs d'antiquités égyptiennes avant l'expédition de Bonaparte (1798-1801). En raison des saisies anglaises, seules quelques pièces parvinrent en France dans les bagages des savants et des militaires. Certaines entrèrent au cabinet des Médailles, comme la collection du dessinateur André Dutertre¹⁶. Avec la publication de la *Description de l'Égypte*, les antiquités égyptiennes devinrent des objets d'étude à part entière et une nouvelle politique d'acquisition fut lancée sous la Restauration. Louis XVIII fit acquérir pour le cabinet des Médailles entre 1819 et 1824 le Zodiaque de Dendara¹⁷, ainsi que les collections de Frédéric Cailliaud¹⁸ et de Sauveur-Fortuné Thédenat-Duvent¹⁹ entre 1819 et 1824. Puis, Charles X enrichit le nouveau Musée égyptien du Louvre des collections Durand, Salt et Drovetti entre 1824 et 1827²⁰. C'est notamment grâce à la consultation du fonds égyptien du cabinet des Médailles, constitué à partir des collections des érudits et des voyageurs, que Jean-François Champollion parvint au déchiffrement des hiéroglyphes en septembre 1822²¹.

Les collections Cailliaud du cabinet des Médailles

Dans le cadre d'un travail de recherche sur le voyageur nantais Frédéric Cailliaud²² (fig. 1), nous avons entrepris la redécouverte et l'étude muséographique de ses collections dispersées depuis la première moitié du XIX^e siècle dans les différents musées français. Cette enquête, initiée par Michel Dewachter en 1989²³, nous a conduit au département des Monnaies, Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale de France qui conservait autrefois la majeure partie de la collection Cailliaud, avant qu'elle ne soit déposée au musée du Louvre en 1907 parmi les antiquités égyptiennes provenant du cabinet des Médailles.

¹⁵ L'inventaire du dépôt des antiquités égyptiennes du cabinet de l'abbaye de Sainte-Geneviève au cabinet des Médailles, rédigé le 13 novembre 1793, comprend 74 objets. S. AUFRÈRE, M. KANAWATY, «L'«Égypte» et la Révolution en France, I. Saisies d'objets égyptiens dans les congrégations religieuses et dans les biens des émigrés, à Paris, dans les premières années de la République française», *Histoire de l'art* 25, Paris, 1994, p. 87-99. F. ZEHNACKER, N. PETIT (éd.), *Le Cabinet de curiosités de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, Catalogue d'exposition*, Paris, Réserves de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 21 août - 30 septembre 1989, Paris, 1989.

¹⁶ M. DEWACHTER, «De la curiosité aux sociétés savantes: les premières collections d'antiquités égyptiennes», dans P. Bret (éd.), *op. cit.*, p. 351-357; *id.*, «Les collections égyptiennes formées

pendant l'expédition d'Égypte», dans Ch. C. Gillispie, M. Dewachter, *Monuments de l'Égypte. L'édition impériale de 1809*, Paris, 1988, p. 31-40.

¹⁷ S. CAUVILLE, *Le Zodiaque d'Osiris*, Paris, 2000; *ead.*, *Le Temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes*, Le Caire, 1997.

¹⁸ M. CHAUVET, *Frédéric Cailliaud, les aventures d'un naturaliste en Égypte et au Soudan 1815-1822*, Saint-Sébastien-sur-Loire, 1989; W. R. DAWSON, E. P. UPHILL, *Who Was Who in Egyptology*, Londres, 1995, p. 79; J. LECLANT, «Frédéric Cailliaud et la découverte de Méroé», *Archéologia* 33, avril 1970, p. 7-15.

¹⁹ S. GUICHARD, «Une collection d'antiquités égyptiennes méconnue. La collection Thédenat-Duvent», *RdE* 58, 2007, p. 201-236.

²⁰ M. KANAWATY, «Vers une politique d'acquisitions: Drovetti, Durand, Salt et encore Drovetti», *Revue du Louvre et des musées de France*, 1990, n° 4, p. 267-271; *ead.*, «Les acquisitions du musée Charles X», *BSFE* 104, 1985, p. 31-54.

²¹ J. LECLANT, «De l'égyptophilie à l'égyptologie: érudits, collectionneurs, voyageurs et mécènes», *CRAIBL*, année 1985, vol. 129, n° 4, p. 630-647.

²² Ph. MAINTEROT, *Une contribution à la naissance de l'égyptologie. Voyages et collections du Nantais Frédéric Cailliaud (1787-1869)*. Thèse de doctorat d'archéologie soutenue en 2008 à l'université de Poitiers sous la direction conjointe de P. Ballet et G. Andreu.

²³ M. DEWACHTER, «Un pionnier de l'égyptologie: Mourad Effendi, alias Frédéric Cailliaud (1787-1869)», dans M. Chauvet, *op. cit.*, p. 13-46.



FIG. 1. Portrait de Frédéric Cailliaud, lithographie d'André Dutertre, 1819. Musée départemental Dobrée, Nantes, inv. 58.784.

Au terme de deux voyages en Égypte et en Nubie qui l'amènèrent à identifier l'antique cité de Méroé, Frédéric Cailliaud vendit ses collections au cabinet des Médailles : la première en 1819 (1129 pièces), puis la seconde en 1824 (950 pièces)²⁴. Leur entrée dans les collections royales est étroitement liée à l'intérêt porté par Edme-François Jomard (1777-1862) à l'égard du voyageur²⁵. Avant le premier retour de Cailliaud en France, Jomard, membre de la commission d'Égypte et responsable de la publication de la *Description*, multiplia les démarches de communication autour du voyage du Nantais auprès de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et des journaux scientifiques²⁶. Dès février 1819, la commission d'Égypte s'intéressa aux découvertes de Cailliaud, considérant ses travaux comme le prolongement de l'expédition de Bonaparte. Sur la proposition de Jomard et avec l'avis favorable de la commission d'Égypte, le ministre de l'Intérieur, le comte Decazes,

fit acquérir par l'État l'ensemble des dessins du savant et une partie de sa collection pour la somme de six mille francs²⁷. Jomard fut chargé de la publication du récit du voyageur et du catalogue des antiquités. Pour ce travail, il s'appuya sur un inventaire établi par Cailliaud, comprenant 241 notices²⁸. Toutefois, cette première collection n'entra pas immédiatement au cabinet des Médailles. En effet, afin de publier les matériaux du *Voyage à l'Oasis de Thèbes*²⁹, Jomard devait consulter fréquemment ces objets. L'ensemble fut donc placé temporairement dans un local du palais des Beaux-Arts, l'actuel palais de l'Institut de France. L'ouvrage fut préparé dans les bureaux de la commission d'Égypte et réalisé à l'Imprimerie royale³⁰. La première livraison eut lieu en 1822 et ce n'est que le 10 août 1824, après avoir reçu une lettre de réclamation du conservateur Gosselin³¹ que Jomard se résolut à restituer la collection au cabinet des Médailles³². En fin de compte il fallut attendre 1862, peu après la mort de Jomard, pour que paraisse la publication complète des antiquités égyptiennes provenant du premier voyage de Cailliaud, les vingt planches commentées venant s'ajouter au récit du *Voyage à l'Oasis de Thèbes* édité en 1822.

²⁴ Ph. MAINTEROT, «La redécouverte des collections de Frédéric Cailliaud : contribution à l'histoire de l'égyptologie», *Histoire de l'art* 62, Paris, 2008, p. 43-54.

²⁵ Y. LAISSUS, *Jomard, le dernier Égyptien*, Paris, 2004, p. 221-232.

²⁶ *Revue encyclopédique*, I, janvier 1819, p. 158-165 et février 1819, p. 347-348 ; II, mai 1819, p. 332-354.

²⁷ BNF, Archives du département des Monnaies, Médailles et Antiques,

Monnaies et Médailles, Registre acquisitions, échanges et dons, VII, 1817-1826, p. 191-192. Lettre datée du 5 juillet 1819.

²⁸ *Ibid.*, t. VII, 1819.

²⁹ E.-Fr. JOMARD, *Voyage à l'Oasis de Thèbes et dans les déserts situés à l'orient et à l'occident de la Thébaïde, fait pendant les années 1815, 1816, 1817, et 1818 par M. Frédéric Cailliaud (de Nantes), rédigé et publié par M. Jomard...*, Paris, 1821-1862.

³⁰ Y. LAISSUS, *op. cit.* p. 222.

³¹ BNF, Archives du département des Monnaies, Médailles et Antiques, *Monnaies et Médailles, Registre acquisitions, échanges et dons*, VIII, 1824, lettre datée du 27 juillet 1824.

³² *Loc. cit.*, lettre de M. Jomard à M. Dumersan, premier employé du cabinet des Antiques de la Bibliothèque du Roi à Paris, datée du 9 août 1824.

Les archives du cabinet des Médailles indiquent que Frédéric Cailliaud vendit le 3 novembre 1824 sa seconde collection d'antiquités égyptiennes pour la somme de trente-six mille francs³³. Un catalogue fut dressé par Cailliaud, contenant cinq cent dix notices correspondant à neuf cent cinquante morceaux classés par types d'objets³⁴. Les premières ébauches de cet inventaire sont conservées au Muséum d'histoire naturelle de Nantes³⁵. La liste définitive fut ensuite communiquée au cabinet des Médailles, puis à Edme-François Jomard qui l'adjoignit à la seconde livraison du *Voyage à l'Oasis de Thèbes* en 1862³⁶. Parmi cette liste, on trouve sous le numéro 137, la notice suivante :

Une statue assise en pierre calcaire, peinte en rouge et la coiffure en noir avec le costume des grottes, plusieurs hiéroglyphes peints sur le socle. Cette figure est bien conservée et la sculpture est d'un bon style; ce morceau est un des plus précieux de la collection, trouvée près de Memphis. Hauteur 25 pouces.

A priori, cette statue rapportée par Cailliaud et entrée dans les collections du cabinet des Médailles en 1824 devrait soit toujours être conservée à la Bibliothèque nationale, soit avoir été déposée au musée du Louvre en 1907. Dans les deux cas, sa trace devrait par conséquent se retrouver dans les inventaires respectifs. En vérifiant auprès des archives du musée du Louvre, en particulier les listes des objets en provenance des antiquités du cabinet des Médailles³⁷, il n'est fait à aucun moment état de la présence d'une statue en calcaire peint représentant un homme assis tel que le décrit Cailliaud dans son inventaire. Celle-ci devrait par conséquent se trouver au cabinet des Médailles.

La statue CM 10

Conservée dans l'espace d'exposition du département des Monnaies, Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale de France, la statue inventoriée CM 10 (fig. 2) se distingue des autres par son excellent état de conservation³⁸.

Elle représente un homme assis sur un siège cubique sans dossier. Ce personnage est vêtu d'un pagne à bord arrondi, partiellement plissé du côté droit, et retenu par une ceinture dont le pan est strié horizontalement. Les jambes sont parallèles, les bras le long du corps, la main droite serrant un «mouchoir» dont les deux pans retombent sur le côté, la gauche posée à plat sur le genou.

Le visage est encadré par une perruque évasée masquant partiellement les oreilles et dont les mèches parallèles, notées par des sillons, sont séparées par une raie médiane ; la partie inférieure de la coiffure s'achève par un double ressaut. Les yeux sont grands ; la paupière su-

³³ *Ibid.*, VII, 1817-1826, p. 78.

³⁴ BNF, Archives du département des Monnaies, Médailles et Antiques, *Catalogue des Antiquités de la collection de M^r Cailliaud rapportée en France au mois de décembre 1822*.

³⁵ Muséum d'histoire naturelle de Nantes – archives Cailliaud.

³⁶ E.-Fr. JOMARD, *op. cit.*, appendice de l'édition de 1862.

³⁷ Archives du département des Antiquités égyptiennes du musée du Louvre, *Inventaire des monuments et*

objets égyptiens cédés au département égyptien du musée du Louvre, en janvier 1907, par le cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale.

³⁸ La statue CM 10 a été restaurée en 1997.

périeure est soulignée par un léger bourrelet qui s'arrête au coin externe. Les pupilles étaient autrefois peintes. Les sourcils suivent la courbe des paupières en léger modelé. Le nez, court et large, possède une racine assez étroite et de fortes narines. La bouche, cernée d'une arête, est charnue et le cou est court.

Le torse est mince et plat, avec des pectoraux relativement amples et des mamelons en relief. Les clavicules sont bien marquées. La musculature des avant-bras s'exprime par un jeu de plans horizontaux et verticaux. Les mains ont des ongles effilés, cernés dans le creux avec une légère indication du pli de peau. La taille est modérément fine. Les plis du pagne et de la ceinture sont particulièrement bien travaillés. Les jambes sont trapues et les chevilles épaisses. La musculature des jambes est traduite par deux sillons verticaux faisant saillir l'arête du tibia. Les pieds sont larges avec des orteils minces et écartés.

Concernant les couleurs, seuls subsistent le noir pour la perruque et l'ocre rouge pour le corps. L'absence régulière de pigmentation sur le haut du torse et la base du cou indique la présence d'un collier aujourd'hui effacé. La partie du socle où reposent les pieds est recouverte d'une couche de coloration plus sombre.

Si l'on prend en compte le fait que la perruque masque partiellement les oreilles, que la statue possède des lèvres charnues et que les yeux sont grand ouverts, ces différents critères stylistiques renvoient à la statuaire de la fin de la V^e ou du début de la VI^e dynastie³⁹.

Une première attribution à la collection Caylus

De longue date, cette statue en calcaire avait été attribuée par les conservateurs successifs du département Monnaies, Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale à la collection d'antiquités du comte de Caylus⁴⁰. Le cartel d'identification de l'œuvre confirmait cette appartenance: « Personnage assis. Calcaire peint. Collection du comte de Caylus. » Les collections du comte furent publiées par ses soins dans le *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises* entre 1752 et 1768. Au fur et à mesure qu'elles étaient dessinées et annotées, ces antiquités furent offertes à Louis XV et entrèrent au cabinet des Médailles en 1762 et 1765. Après un examen minutieux du recueil et des planches de Caylus, on peut affirmer avec certitude que cette statue ne s'y trouve pas. Si cette pièce avait fait partie de la collection Caylus, elle aurait figuré dans son ouvrage, au même titre que la statue du chef des scribes Manéfer et son épouse (CM II)⁴¹. Dès lors, l'attribution de la statue CM 10 à la collection Caylus doit être remise en cause.

³⁹ Je tiens à remercier Nadine Cherpion pour son aide dans la datation de cette statue; voir aussi N. CHERPION, «La statuaire privée d'Ancien Empire: indices de datation», dans N. Grimal (éd.), *Les critères de datation stylistiques à l'Ancien Empire*, *BdE* 120, 1998,

p. 97-142; *ead.*, «La statue du sanctuaire de Medou-nefer», *BIFAO* 99, 1999, p. 85-101. Voir également à titre de comparaison la statue de Sekhemka (Louvre N 111) dans Chr. Ziegler, *Les statues égyptiennes de l'Ancien Empire*, Paris, 1997, p.131-134.

⁴⁰ Sur l'histoire des collections Caylus, voir *supra*.

⁴¹ A. C. Ph. de Tubières, comte de CAYLUS, *op. cit.*, t. V, 1762, pl. XX; Chr. ZIEGLER, *op. cit.*, p. 133.

Étude des archives du cabinet des Médailles

Hormis les registres énonciatifs d'entrées d'objets dans les collections du cabinet des Médailles au XIX^e siècle, seuls deux inventaires des antiquités égyptiennes de la Bibliothèque nationale permettent d'avoir un aperçu de la richesse et la diversité de ces collections avant leur dépôt au musée du Louvre en 1907 :

- le premier est celui d'Eugène Lédrain, *Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale*, publié en 1879⁴² ;
- le second est un manuscrit en quatre volumes établi par Georges Legrain entre 1894 et 1896⁴³.

Ce dernier présente l'avantage d'offrir en introduction un aperçu de l'histoire muséographique des collections égyptiennes du cabinet des Médailles. En effet, pour la plupart des objets sont indiqués le mode d'entrée dans les collections, les anciens numéros d'inventaire et un relevé des inscriptions. Les œuvres les plus importantes sont accompagnées d'une photographie, témoignant ainsi du travail remarquable de catalogage effectué par Georges Legrain en utilisant ce nouveau procédé de représentation en complément des dessins traditionnels (fig. 3). À la page concernant la statue CM 10, il n'est fait aucune mention d'une quelconque appartenance à la collection Caylus, pas même à la collection Cailliaud, comme c'est habituellement le cas pour les objets identifiés issus de ces deux collections. Elle ne bénéficie que d'une description laconique : « Statue d'un personnage assis sur un socle cubique. Cet anonyme porte une chevelure séparée au milieu du front par une raie droite. Les cheveux sont rejetés en arrière. Ce monument de l'Ancien Empire est d'une grande beauté⁴⁴. »

La réattribution à la seconde collection Cailliaud

Dans la mesure où la statue en calcaire inventoriée CM 10 ne se trouve pas dans l'œuvre du comte de Caylus et puisque les inventaires des collections égyptiennes du cabinet des Médailles ne la mentionnent pas comme telle, il importe de rechercher sa véritable origine muséographique.

Ainsi, nous avons pu constater qu'il existait un certain nombre de convergences entre la notice 137 de la seconde collection Cailliaud et la description de la statue CM 10 due à Georges Legrain :

- le matériau utilisé : calcaire ;
- la technique d'exécution : sculpture et peinture ;
- le sujet représenté : statue représentant un homme assis sur un socle.

⁴² E. LEDRAIN, *Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1879.

⁴³ G. LEGRAIN, *Inventaire méthodique de la collection d'antiquités égyptiennes conservée au cabinet des Antiques et Médailles*, Paris, 1894-1896.

⁴⁴ *Ibid*, I, n° 10, p. 76.

L'analyse *de visu* de la statue CM 10 apporte de nouveaux éléments en faveur de son association à la statue 137 de la seconde collection Cailliaud.

En ce qui concerne ses dimensions, Cailliaud indique pour la statue de sa collection une hauteur de 25 pouces, soit environ 67,68 cm. Or, si l'on prend les mesures effectives de la statue CM 10, nous pouvons observer les dimensions suivantes : 67 cm dans sa hauteur, 22,5 cm dans sa largeur et 36 cm dans sa profondeur. On remarque donc que la hauteur de la statue découverte par Cailliaud est identique à celle conservée au cabinet des Médailles sous le numéro d'inventaire CM 10.

Dans la description de la statue 137, Cailliaud évoque le « costume des grottes » porté par la statue. Cette expression, qu'il utilise plusieurs fois dans les nombreuses notices de ses collections⁴⁵, correspond en réalité à un pagne tel que le porte la statue CM 10.

Enfin, un élément déterminant dans l'authentification de la statue de la collection Cailliaud est la présence de signes hiéroglyphiques « peints sur le socle ». Or, Georges Legrain n'en a fait aucune mention dans sa description de l'œuvre conservée au cabinet des Médailles. Doit-on imputer cette absence à un oubli de sa part ou bien à la disparition des caractères ? En effet, la polychromie de cette statue est très altérée, principalement sur les zones découvertes du corps peintes en ocre rouge et sur le repose-pieds. Il devait déjà en être ainsi dès la fin du XIX^e siècle comme le montre une photographie de l'œuvre accompagnant la notice de l'inventaire de Legrain (fig. 3). Toutefois, dans sa description de 1822, Cailliaud vantait l'excellent état de conservation de la statue « peinte en rouge ». Si la pièce de la collection Cailliaud et la statue CM 10 ne sont qu'une seule et même œuvre, il semblerait qu'elle ait subi une perte de sa polychromie entre 1824 et 1894, y compris les caractères hiéroglyphiques présents sur le socle.

Un examen attentif de la partie droite du repose-pieds sous une certaine intensité lumineuse (fig. 4) permet de mettre en évidence plusieurs caractères hiéroglyphiques inscrits verticalement, de haut en bas et de gauche à droite.

Nous supposons donc que ces hiéroglyphes correspondent à ceux décrits par Cailliaud en 1822.



En reprenant l'ensemble des informations concernant la statue découverte par Frédéric Cailliaud et en les comparant avec celles dont nous disposons sur l'objet conservé sous le numéro d'inventaire CM 10 au département des Monnaies, Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale de France, nous pouvons affirmer qu'il ne s'agit que d'une seule et même œuvre. En effet, de par la description proposée par le voyageur, les dimensions concordantes, la présence de texte hiéroglyphique sur le socle et enfin l'absence de toute appartenance à la collection Caylus, il semble désormais acquis que cette statue appartenait à la seconde collection Cailliaud et fut vendue au cabinet des Médailles le 3 novembre 1824.

⁴⁵ Archives du musée départemental Dobrée de Nantes. BNF, archives du département des Monnaies, Médailles et Antiques, *Catalogue des antiquités de la collection de M^r Cailliaud rapportée en France au mois de décembre 1822*.

Conclusion

Nouvelles hypothèses sur les conditions de découverte de cette statue

Frédéric Cailliaud indique dans la notice de son catalogue que cette statue fut mise au jour «près de Memphis», ce qui fournit une localisation pour le moins imprécise. Nous savons cependant que cette statue est issue de son second voyage (1819-1822). D'après ses notes, Cailliaud mentionne seulement deux séjours dans la région memphite. Le premier eut lieu aux alentours du 17 octobre 1819, où il acheta aux habitants «quelques petites figures d'Isis et de Typhon⁴⁶». Son second passage se situe au début d'octobre 1822, lorsqu'il visita les nécropoles de Saqqâra et d'Abousir en compagnie d'un autre voyageur génois, Giovanni Battista Caviglia⁴⁷:

Le 4, [...] nous partîmes à sept heures du matin, montés sur des ânes, pour nous rendre aux pyramides de Gizeh, où nous arrivâmes à midi, après avoir fait une halte de deux heures aux pyramides d'Abousir: nous y trouvâmes M. Caviglia (sic), un Génois qui habitait tout près de là dans les catacombes, asile frais et commode. C'est à ce modeste et zélé observateur que l'on est redevable de plusieurs découvertes sur les monuments de Memphis. [...] Entre Abousir et Gizeh, il découvrit une colline entière recelant un grand nombre d'hypogées, qui étaient enfouies (sic) sous les sables, et d'où il retira plusieurs belles statues. Nous partageâmes son ermitage durant les trois jours que je passai à lever les plans des dernières découvertes faites dans la première et la seconde pyramide.

Frédéric Cailliaud, *Voyage à Méroé et au fleuve Blanc*,
Paris, 1826, III, p. 323-324.

Plusieurs hypothèses peuvent être émises sur la manière dont Frédéric Cailliaud fit l'acquisition de cette statue. Il aurait tout d'abord pu découvrir lui-même cette antiquité peu avant de s'embarquer pour la France avec sa collection. Il aurait pu l'acheter à un marchand d'antiquités de Memphis. Cette pièce pourrait enfin provenir d'un mastaba mis au jour par Caviglia au moment où Cailliaud vint séjourner chez lui. L'absence d'éléments plus précis sur les conditions de découverte de cette statue ne nous permet pas de répondre à cette question à l'heure actuelle.

⁴⁶ Fr. CAILLIAUD, *Voyage à Méroé et au fleuve Blanc*, Paris, 1826, t. I, p. 13-15.

⁴⁷ Giovanni Battista Caviglia (1770-1845), marin génois arrivé en Égypte en 1816, ami et confident du

consul d'Angleterre Henry Salt pour lequel il travailla à Giza, autour de la grande pyramide et dans la nécropole de Memphis. On lui doit notamment la découverte de la *Stèle du songe* de

Thoutmosis IV entre les pattes du Sphinx et celle du colosse de Ramsès II à Mit-Rahina, voir W. R. DAWSON, E. P. UPHILL, *Who Was Who in Egyptology*, p. 88.



© Ph. Mainterot

c

d

FIG. 2 a-d. Statue CM 10, département des Monnaies, Médailles et Antiques.



FIG. 3. Photographie tirée de l'inventaire de G. Legrain (1894-1896) représentant la statue CM 10 dans son cadre d'exposition de l'époque aux côtés de statues de Ptah-Sokar-Osiris

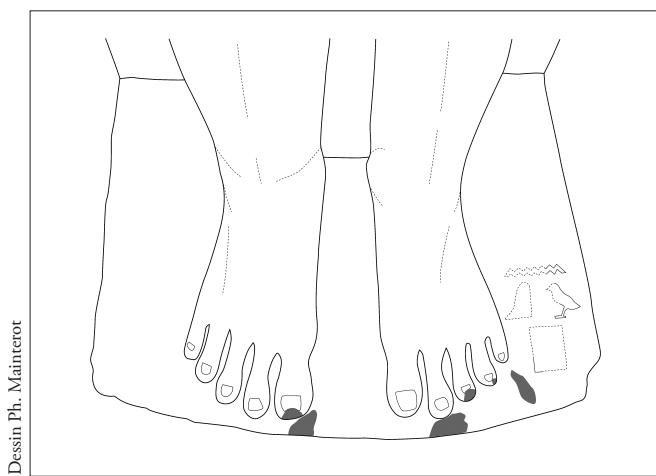
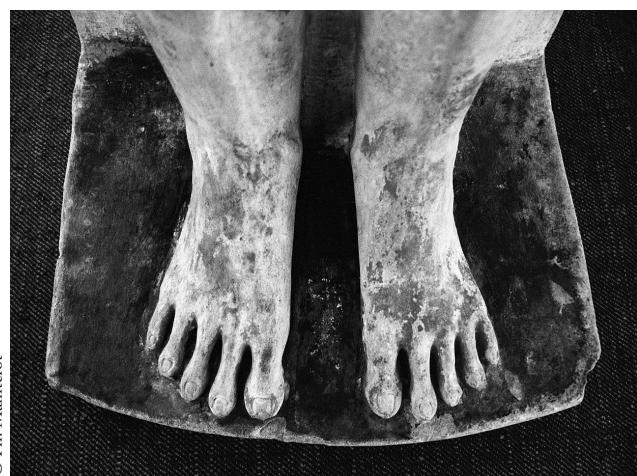


FIG. 4. Statue CM 10. Repose-pieds peint de caractères hiéroglyphiques.

